

DESCRIPTIF DES DEGRES

DEGRE	DESCRIPTION
1	Le candidat remplit sa mission de façon minimale, en faisant preuve d'une utilisation simple de la langue pour restituer des informations de base, poser des questions et répondre à un questionnement.
2	En plus du degré 1, le candidat est à même de trier et de classer des informations, de participer à un échange de type informatif et de réaliser un document.
3	Le candidat traite l'information pertinente et la restitue de façon organisée tant à l'écrit qu'à l'oral, dans une langue qu'il commence à maîtriser.
4	Le candidat manifeste des qualités d'initiative et d'autonomie dans le traitement de l'ensemble de l'information et dans sa hiérarchisation pour construire une argumentation dans une langue variée et nuancée, globalement maîtrisée.
5	Le candidat est capable de gérer un ensemble d'informations dans toute sa complexité et de l'exploiter dans le cadre d'une argumentation ou d'une négociation avec une très bonne maîtrise de la langue.